

Milieux naturels de Mascouche

MARÉCAGE DE MASCOUCHE

CAHIER DU PROPRIÉTAIRE



VILLE DE
Mascouche

An aerial photograph of a river winding through a dense, green forest. The river is the central focus, with sandy banks and some rocky patches. The surrounding forest is thick with various shades of green. The text is overlaid on the upper portion of the image.

UNE DIVERSITÉ
insoupçonnée!



TABLER

DES MATIÈRES

Mascouche un territoire riche en milieux naturels	4
Connaissance et vision à long terme	5
Les types de milieux	6
Espèces menacées	7
La conservation des milieux naturels	8
La biodiversité, un patrimoine naturel fragile qui rend service	9
Cinq grands ensembles naturels de Mascouche	10-11
Marécage de Mascouche	12
Les milieux forestiers	13-14
Les milieux humides riverains et hydriques	15-16
Milieux ouverts et agricoles	17-19
Plusieurs façons de contribuer	20
Déclaration d'intention	21
Notes	22
Répertoires des ressources	23

Rédaction

Léa Bouttier
Nature-Action Québec

Isabelle Titley
Nature-Action Québec

Mariève Lafontaine
Nature-Action Québec



Cartographie

Prosper Ravo
Nature-Action Québec

Mathieu Gaudet
MRC Les Moulins

Révision et coordination

Service de l'environnement
et du développement durable
de la Ville de Mascouche
Service des communications
de la Ville de Mascouche

Conception graphique

Agence Carburé

Sources d'information

Plan directeur des milieux naturels
de Mascouche (2014)

Système d'information écoforestière
du Québec (SIEF, 2013)

Centre des données sur le patrimoine
naturel du Québec (CDPNQ)

Soutien financier



Fondation de la faune du Québec

Crédits photos

Nature-Action Québec
Alain Daigle
Caroline Cormier
Hugo Tremblay
Jean-Guy Morisset
Jose Sousa
Marie-Ève Rompré
Olivier Morisset
Paul Raymond
Sébastien Dagenais
Suzanne Labbé

Novembre 2017

MASCOUCHE, UN TERRITOIRE RICHE EN

milieux naturels!

Le Plan stratégique de développement durable et le Plan directeur des milieux naturels de la Ville de Mascouche identifient cinq grands ensembles naturels à conserver à l'extérieur du périmètre urbain, soit le Boisé de Mascouche – Saint-Roch, le Marécage de Mascouche, les Tourbières du ruisseau Noir, le Boisé du sentier de la Presqu'île et le Bassin versant du ruisseau Saint-Charles. Ces cinq ensembles naturels ont été identifiés comme écosystèmes prioritaires par la MRC Les Moulins, la Fondation de la faune du Québec et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec. De ce fait, plusieurs objectifs et actions régionales et municipales cibleront la protection et la gestion durable de ces ensembles naturels au cours des prochaines années.

En tant que propriétaires de terrains privés situés au cœur de ces ensembles naturels, vous jouez un rôle primordial pour en favoriser la conservation et l'aménagement écoresponsable. Pour favoriser le transfert d'informations, la sensibilisation et

l'engagement citoyen en ce sens, une série de cinq cahiers à l'intention des propriétaires a été produite. Chaque ensemble naturel priorisé fait l'objet d'un cahier personnalisé qui souligne la diversité et l'importance du milieu. On y dresse le portrait écologique des écosystèmes qui le composent. Des recommandations sont énoncées afin de vous permettre d'aménager et/ou d'exploiter votre milieu naturel tout en prenant en compte les éléments sensibles qui peuvent s'y trouver.

Le présent cahier cible le secteur du Marécage de Mascouche. Voilà une occasion de découvrir ou de redécouvrir la richesse de la région mascouchoise et de contribuer à la préservation de ses différents décors, qu'ils soient forestiers, hydriques et humides ou ouverts et agricoles.

Milieux riverains et hydriques
68,5 ha | 1 %

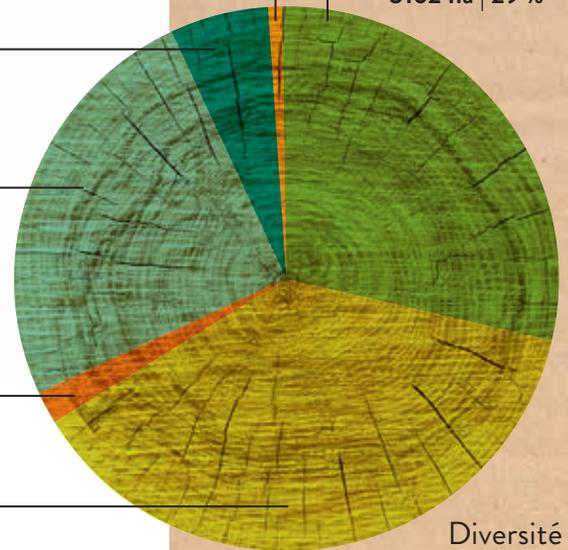
Milieux humides
595 ha | 6 %

Milieu urbain
2637,8 ha | 25 %

Milieu ouvert (friche)
221,1 ha | 2 %

Milieux ouverts (agricoles)
4075,3 ha | 38 %

Milieux forestiers
3162 ha | 29 %



Diversité
du paysage
de Mascouche

CONNAISSANCE ET VISION À LONG TERME : mot d'ordre d'une municipalité fière de sa richesse naturelle

LE PATRIMOINE NATUREL DE MASCOUCHE

La Ville de Mascouche est fière de vous présenter ce cahier du propriétaire qui vous permettra de découvrir la richesse des principaux milieux naturels de Mascouche. Vous deviendrez ainsi familier avec la flore et la faune qui vous entourent, d'une diversité parfois insoupçonnée. Ce cahier vous propose aussi des aménagements et des gestes simples que vous pouvez appliquer pour favoriser le maintien de l'intégrité écologique de votre propriété. De plus, si la protection du patrimoine

naturel vous tient à cœur et que vous souhaitez vous impliquer davantage, vous trouverez des renseignements pratiques sur les options de conservation volontaire. Vous êtes les gardiens des milieux naturels du territoire. Votre implication est donc essentielle afin d'assurer le maintien de la biodiversité et du potentiel écologique à long terme du secteur !

Guillaume Tremblay,
Maire de Mascouche

Le territoire de la Ville de Mascouche appartient à la province géologique des Basses-terres du Saint-Laurent, une plaine aux sols riches et fertiles en raison des sédiments laissés par la mer de Champlain. Son retrait, il y a plus de 8 000 ans, a marqué le paysage de Mascouche par la formation de la terrasse sablonneuse du Grand Coteau, élément perceptible et structurant du territoire.

Outre la trame urbaine, le paysage mascouchois offre une diversité de milieux, soit des milieux ouverts et agricoles, des milieux forestiers et des milieux humides, riverains et hydriques.

LES MILIEUX FORESTIERS

Un milieu forestier est formé d'un ou plusieurs peuplements d'arbres, arbustes et autres plantes indigènes. La diversité de peuplements forestiers de Mascouche est liée, entre autres, aux différents types de sols et aux conditions de drainage qui y sont associées.

Selon la dominance des espèces d'arbres feuillus ou de conifères, on parlera de peuplement **feuillu**, **mixte** ou **résineux**. La variation de structure et de composition des peuplements crée une grande variété d'habitats pour la faune.

LES MILIEUX OUVERTS ET AGRICOLES

Les milieux ouverts correspondent généralement aux **friches**, c'est-à-dire des milieux naturels en régénération suite à l'arrêt d'une activité agricole, forestière ou autre. Malgré leur exploitation souvent intensive, les **terres agricoles** procurent de nombreux habitats pour la faune. Les boisés, les haies d'arbres et d'arbustes ou les champs eux-mêmes créent des habitats pour les oiseaux de proie, les prédateurs des ravageurs de cultures

et les pollinisateurs. Ce sont aussi d'utiles corridors de déplacement ou d'excellents terrains de chasse. Les arbres isolés en champs constituent des paysages typiques et des perchoirs idéaux pour les oiseaux de proie.

LES MILIEUX HUMIDES, RIVERAINS ET HYDRIQUES

Les milieux humides, riverains et hydriques sont souvent considérés comme les reins de la planète, la forêt étant les poumons. Par définition, les milieux humides sont des milieux mal drainés et donc caractérisés par la présence d'eau permanente ou semi-permanente selon le type de milieu humide.

Marécage

Un **marécage** est constitué d'une végétation ligneuse sur plus de 25 % de sa surface et est un milieu humide caractérisé par la présence d'arbres ou d'arbustes. La dominance des arbres constitue un marécage arborescent alors que la dominance des arbustes définit un marécage arbustif.

Marais

Un **marais** est un site principalement composé de végétation herbacée (émergente,

graminoïde ou latifoliée). Les marais sont souvent reliés aux cours d'eau adjacents faisant varier les niveaux d'eau et entraînant une présence d'eau temporaire, semi-permanente ou permanente.

Tourbière

Dans les **tourbières**, la production de matière organique prévaut sur la décomposition de la matière. La tourbe s'accumule alors et constitue un sol organique. La nappe phréatique est souvent au même niveau que la surface du sol. Les tourbières peuvent être boisées ou ouvertes.

Les **milieux hydriques** comprennent les petits cours d'eau forestiers et agricoles de dimensions variées, les cours d'eau de plus grande importance comme la rivière Mascouche, mais aussi les plans d'eau. Certains petits cours d'eau forestiers dits « intermittents » s'assèchent complètement durant l'été.

Les **milieux riverains** sont des milieux faisant la transition entre un milieu humide ou hydrique et le milieu terrestre.

BILAN DES ESPÈCES OBSERVÉES À MASCOCHE

La présence des cinq grands ensembles naturels est un atout majeur pour la municipalité. Interreliés, ils favorisent le déplacement des espèces végétales et animales et contribuent à la richesse du patrimoine naturel de Mascouche. Les inventaires partiels réalisés à ce jour par des naturalistes ont permis de recenser **181 espèces végétales et 203 espèces fauniques** sur l'ensemble du territoire, soit près de 10 % la diversité des espèces observées au Québec.



ESPÈCES	PLANTES VASCULAIRES	OISEAUX	AMPHIBIENS ET REPTILES	MAMMIFÈRES	POISSONS D'EAU DOUCE
Nombre d'espèces présentes à Mascouche ¹	181	147	13	10	33
Nombre d'espèces présentes au Québec	2 795	476	38	89	118
Proportion des espèces du Québec présentes à Mascouche ¹	6,5 %	20 %	34 %	11 %	28 %

¹Plan directeur des milieux naturels de la Ville de Mascouche, chapitre 1 : volet inventaire, caractérisation et évaluation du territoire (2014)
Nathalie Gendon, inventaire aviaire au parc du Grand-Coteau (2017)



ESPÈCES MENACÉES

Couleuvre brune

La couleuvre brune, susceptible d'être désignée comme espèce menacée ou vulnérable au Québec, est caractérisée par sa couleur brune, parfois grisâtre, avec deux lignes de taches noires sur son dos. Elle habite les terrains ouverts et la lisière des boisés. Elle aime particulièrement les environs des bâtiments, les parcs et les terrains vagues. Au Québec, elle ne se trouve que dans la grande région de Montréal. La destruction et la fragmentation de son habitat par le développement urbain est la principale menace à sa survie. À Mascouche, on la retrouve notamment au parc du Grand-Coteau.



Hirondelle de rivage

Ce petit oiseau chanteur insectivore est désigné menacé au Canada. De couleur brune et blanche, il se caractérise par une bande foncée sur la poitrine. Les hirondelles de rivage sont des animaux sociaux qui vivent en colonie pendant la période de nidification. Les nids sont creusés à même le sol sur des talus verticaux en cours d'érosion. En 2017, une colonie a été observée à proximité du lac Long à Mascouche.

Martinet ramoneur

Le martinet ramoneur est un petit oiseau désigné comme espèce menacée au Canada. Avant la colonisation de l'Amérique, le martinet nichait en forêt, à l'intérieur des vieux arbres creux et des grands chicots (arbres morts sur pieds de plus de 50 cm de diamètre). Ces éléments se sont raréfiés à cause du déboisement et l'espèce s'est adaptée en nichant dans des cheminées, comme celles du Manoir seigneurial et du noyau villageois.



Noyer cendré ←

Le noyer cendré est un arbre très apprécié pour sa beauté et ses noix sont comestibles. Son tendre bois est également de haute qualité et est prisé tant par les sculpteurs que les ébénistes. On le reconnaît par son écorce gris clair sillonnée de crevasses étroites. Depuis 2003, il est reconnu comme espèce en voie de disparition au Canada en raison d'une maladie causée par un champignon : le chancre du noyer cendré.



La conservation

DES MILIEUX NATURELS : UN CONCEPT GLOBAL, UNE APPROCHE CONCERTÉE

La conservation des milieux naturels est l'affaire de tous et doit faire partie d'un effort global et concerté. Qu'il s'agisse de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la MRC Les Moulins, ou de la Ville de Mascouche et de ses citoyens, les objectifs et actions de chacun doivent permettre une meilleure compréhension des écosystèmes et en favoriser la conservation ou l'aménagement durable. C'est dans ce sens que la Ville de Mascouche a adopté sa Stratégie de développement durable (2016) et son Plan directeur des milieux naturels (2014), en plus de modifier son Plan d'urbanisme (2015) et d'adopter différents règlements relatifs à la conservation des écosystèmes d'intérêt écologique.

À grande échelle, Mascouche est un acteur clé pour la reconnaissance du **Corridor forestier du Grand Coteau** en tant que réservoir de biodiversité et principal lien vert sur la Rive-Nord

de Montréal. Ce corridor s'étend de Mirabel à Repentigny. Il renferme plus de 21 % de l'ensemble des boisés du Grand Montréal et comprend la majorité des grands écosystèmes de Mascouche. La conservation ou l'aménagement durable des boisés privés et des grands écosystèmes de Mascouche contribuent au projet global de conservation du Corridor forestier du Grand Coteau.



La biodiversité, UN PATRIMOINE NATUREL FRAGILE QUI REND SERVICE.

Biodiversité signifie « diversité du vivant ». Il s'agit donc de l'ensemble des animaux, plantes, champignons et bactéries qui nous entourent et qui façonnent les écosystèmes. Nous entendons souvent dire que la biodiversité est importante, mais pour quelles raisons? Si les écosystèmes fonctionnent, c'est grâce à l'équilibre établi entre les êtres vivants et leur environnement. Chaque espèce est essentielle au bon fonctionnement de l'ensemble.

Les grands milieux naturels agissent comme des réservoirs de biodiversité, ce qui permet le renouvellement des espèces et le maintien d'un écosystème en santé. Ainsi, si une espèce disparaît d'un site, une autre espèce de niche écologique similaire (c'est-à-dire une espèce qui utilise le même type d'habitat et qui a un régime alimentaire semblable) pourra prendre sa place et remplir ses fonctions au sein de l'écosystème. Cependant, lorsque les milieux naturels sont constamment perturbés, il en résulte une perte de biodiversité, un déséquilibre des fonctions écologiques du milieu et, finalement, un effondrement de l'écosystème. Par exemple, si la biodiversité naturelle n'est pas maintenue :

- une forêt pourrait avoir plus de difficulté à se remettre d'un épisode de verglas ou à combattre une épidémie d'insectes;
- la qualité des cours d'eau pourrait se détériorer dû à l'absence de filtration naturelle des nutriments et sédiments.

En fait, on peut comparer un écosystème à un château de cartes, où chaque carte représente une espèce animale ou végétale. À force de perdre des cartes, le château se fragilise et menace de s'écrouler. C'est pour cela que la sauvegarde de chaque espèce compte.

En plus de fournir des habitats pour la biodiversité, la nature nous rend d'immenses services et nous procure de nombreux biens. Ces **biens et services écologiques** (BSE) fournis par les écosystèmes sont indispensables au bien-être des populations humaines, mais aussi au développement économique de nos sociétés.

Catégories de BSE

Les **services de soutien** (ou de support) sont les services nécessaires à la production des autres services, c'est-à-dire qu'ils sont à la base des conditions nécessaires au développement de la vie sur Terre. Ils comprennent la formation du sol, la photosynthèse et le recyclage des substances fertilisantes, en l'absence desquels il n'y aurait ni croissance ni production.

Les **services d'approvisionnement** sont les services correspondant à la production de biens obtenus à partir des écosystèmes (nourriture, eau potable, fibres, combustible, produits biochimiques et pharmaceutiques, etc.).

Les **services de régulation** permettent de modérer ou de réguler les phénomènes naturels (régulation du climat, de l'érosion, des parasites, etc.).

Les **services socioculturels** correspondent aux bénéfices non matériels dont l'humanité peut s'inspirer, à des fins d'enrichissement spirituel et artistique, ainsi que pour le développement cognitif des citoyens de ce monde (patrimoine, esthétique, éducation, religion, récréotourisme, etc.).

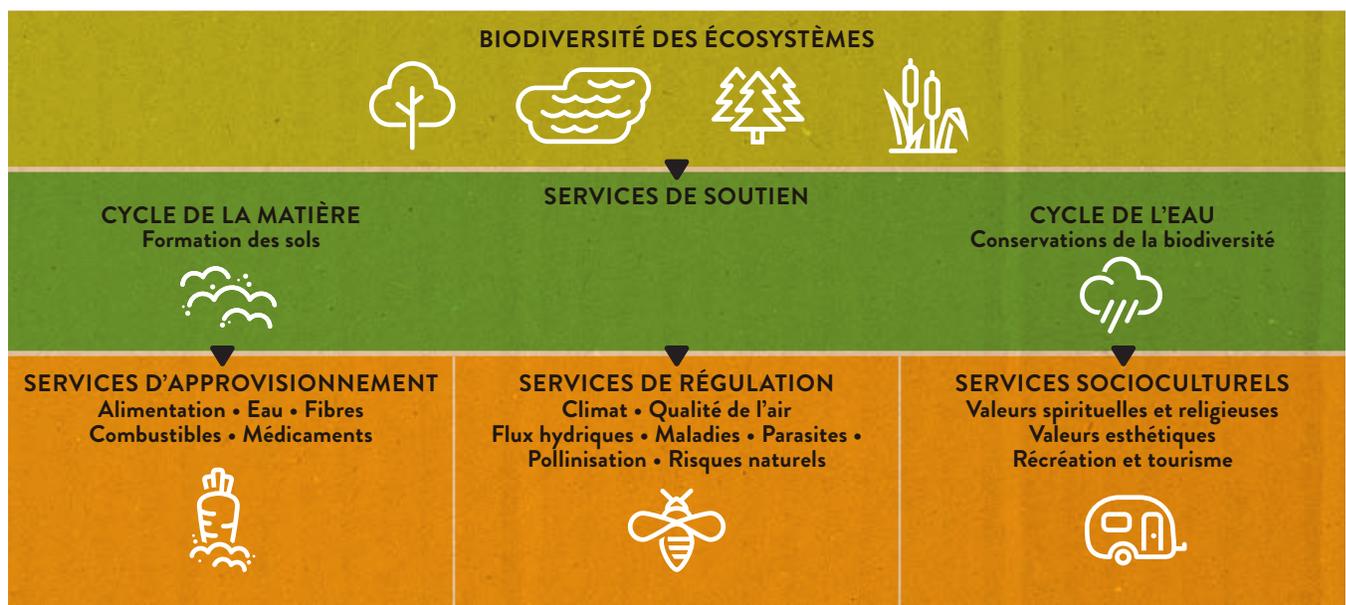
L'importance des BSE est telle que plusieurs études ont été réalisées à travers le monde pour tenter d'estimer la valeur économique des écosystèmes.

« NOUS AVONS BEAUCOUP À APPRENDRE EN ÉTUDIANT LA NATURE ET EN PRENANT DU TEMPS POUR CERNER SES SECRETS. »

- DAVID SUZUKI

SAVIEZ-VOUS QUE...?

En plus de préserver des espaces naturels, il est tout aussi primordial de maintenir un lien écologique entre eux. Bandes riveraines, haies brise-vent et bandes fleuries bordant une piste cyclable sont des voies d'accès essentielles qui permettent le déplacement des espèces et le maintien d'un environnement équilibré.



CINQ GRANDS ENSEMBLES NATURELS DE MASCOUCHE

Les milieux naturels de Mascouche sont situés dans le **domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme**. L'expression « domaine bioclimatique » désigne une région caractérisée par son climat, mais aussi par sa topographie et la composition de son sol. C'est la combinaison de ces facteurs qui détermine la végétation qu'on y retrouve.

Le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme est situé dans la région la plus au sud du Québec, englobant l'archipel de Montréal et la plaine entre le fleuve Saint-Laurent et la frontière américaine. Le doux climat dont il bénéficie, soit les températures les plus clémentes et la longue saison de croissance, en fait le domaine bioclimatique avec la plus grande diversité floristique du Québec.

Les milieux naturels recouvrent 37 % du territoire de Mascouche. En dehors du périmètre urbain, cinq grands ensembles naturels ont été identifiés pour leurs importantes superficies et leur rôle dans le maintien de la biodiversité. Tous sont reconnus comme sites prioritaires pour la conservation par la Ville de Mascouche, la MRC Les Moulins, la Fondation de la faune du Québec et le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec.

1 | BOISÉ DE MASCOUCHE - SAINT-ROCH

La diversité et la qualité des peuplements de cet énorme massif forestier, qui inclut la forêt du Domaine seigneurial de Mascouche, offrent des paysages exceptionnels.

2 | MARÉCAGE DE MASCOUCHE

Cet écosystème témoigne d'un passé agroforestier et est composé de boisés humides.

3 | TOURBIÈRES DU RUISSEAU NOIR

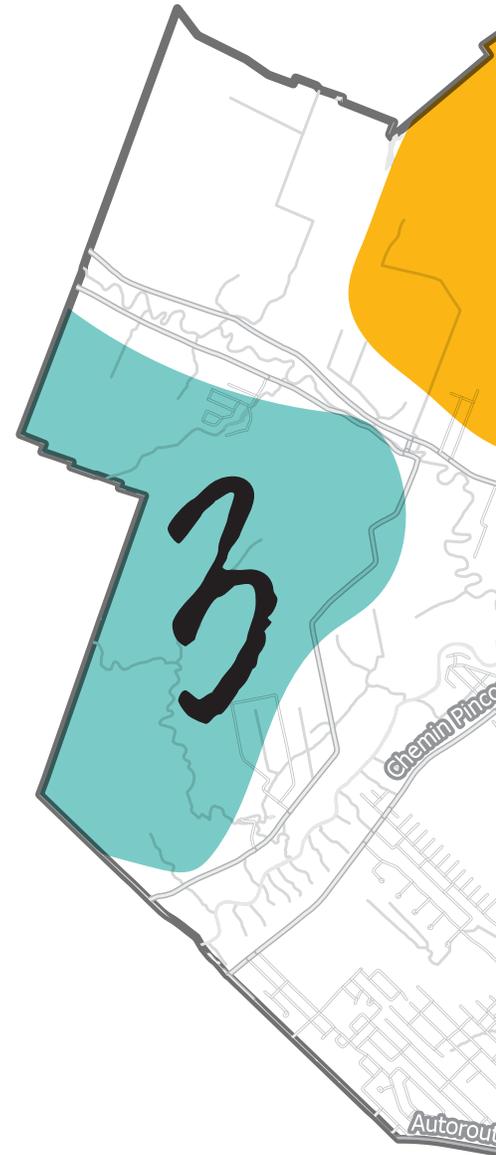
Ces tourbières se sont formées dans la portion supérieure du Grand Coteau, suite au retrait de la mer de Champlain.

4 | BOISÉ DU SENTIER DE LA PRESQU'ÎLE

Ce boisé comprend des habitats diversifiés et de qualité et joue un rôle important de corridor reliant d'autres massifs forestiers, en plus de permettre des activités récréatives reconnues.

5 | BASSIN VERSANT DU RUISSEAU SAINT-CHARLES

Situé au cœur d'un paysage agricole et urbain, le Bassin versant du ruisseau Saint-Charles relie entre eux différents écosystèmes.





VERS
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

VERS
L'ÉPIPHANIE

2

1

4

5

VERS
REPENTIGNY

VERS
TERREBONNE

Marécage DE MASCOUCHE

Le **Marécage de Mascouche** est un milieu naturel très important de la région. Composé de milieux forestiers et humides, il est situé sur le haut du Grand Coteau, entre le chemin de la Côte-Georges et le chemin Sainte-Marie. Il constitue une prolongation des milieux naturels à l'ouest du Bois de Mascouche – Saint-Roch et une portion essentielle du corridor forestier du Grand Coteau.

Dans un contexte de perte des milieux naturels, et particulièrement des milieux humides, dans la grande région de Montréal, la conservation du Marécage de Mascouche est d'autant plus importante pour assurer le maintien de la biodiversité.

Ce petit massif d'à peine 439 hectares est entouré de champs agricoles où on retrouve notamment plusieurs gazonnières et de nombreuses fermes équestres. C'est la présence de grands marécages au cœur de l'écosystème, donc d'un sol très mal drainé, qui en a favorisé la sauvegarde puisque les activités agricoles y sont difficiles.

LES MILIEUX FORESTIERS

Les peuplements forestiers couvrent 98 % du Marécage de Mascouche et sont extrêmement diversifiés en raison de la présence d'une mosaïque de peuplements secs et humides. Les peuplements secs sont plus favorables à la présence d'érables à sucre et de tilleuls alors que les peuplements plus humides sont dominés par les érables rouges, la pruche du Canada et le thuya occidental.

Vous pourriez ainsi observer, sur votre propriété, des boisés caractéristiques du Marécage de Mascouche comme des érablières à sucre mature, des forêts mixtes avec sapins baumiers et érables rouges ou des forêts dominées par des conifères.

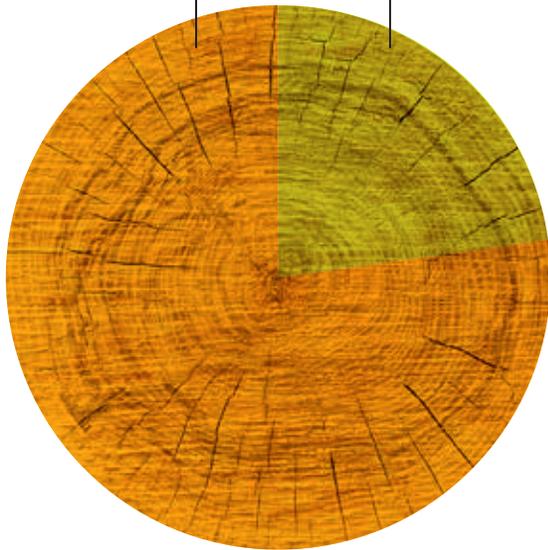
Cette diversité de peuplements forestiers confère une grande valeur écologique au Marécage de Mascouche en lui permettant de supporter une diversité d'espèces animales aux exigences alimentaires et habitats différents. De ce fait, la petite grenouille des bois comme le majestueux orignal y cohabitent naturellement.



LE MARÉCAGE DE MASCOUCHE EN QUELQUES CHIFFRES...

Mature
(+ de 70 ans) 77 %

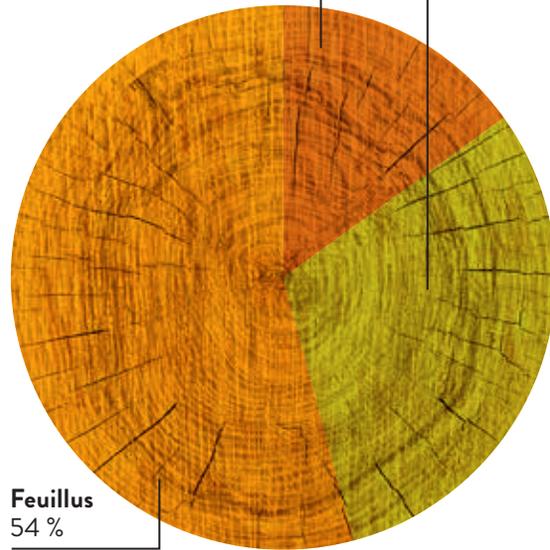
Jeune
(30-70 ans) 23 %



Résineux
15 %

Mixtes
31 %

Feuillus
54 %



L'adiante du Canada est une espèce de fougère observée dans le Marécage de Mascouche et dont la présence est indicatrice d'une érablière riche du sud du Québec. Cette espèce est désignée vulnérable à la récolte au Québec. Il est donc interdit de la cueillir.



VOUS POSSÉDEZ

une terre à bois?

- ✓ Conservez environ 10 arbres morts, mais encore debout (chicots) par hectare afin de créer des abris pour la faune.
- ✓ Conservez les branches ou les troncs d'arbres (débris ligneux) au sol. Ces débris enrichissent et régénèrent votre sol. Ils sont également de véritables garde-manger pour la faune et peuvent abriter plusieurs espèces d'insectes et d'amphibiens comme des salamandres.
- ✓ Faites réaliser un plan d'aménagement forestier pour mettre votre forêt en valeur. L'Agence de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière peut vous aider.
- ✓ Favorisez la biodiversité en conservant des arbres d'espèces et d'âges variés. Par exemple, dans une érablière, conservez minimalement 1/3 d'essences autres que l'érable à sucre. Favorisez également une régénération diversifiée (semis et gaules) pour assurer l'avenir de votre forêt.
- ✓ Réalisez vos travaux forestiers en hiver, lorsque le sol est gelé et couvert de neige. Vous minimiserez ainsi la compaction du sol et le piétinement de la flore.
- ✓ Évitez de réaliser des travaux près des cours d'eau ou des milieux humides.
- ✓ Informez-vous auprès du Service de l'environnement et du développement durable de la Ville pour obtenir un permis préalable à vos travaux d'aménagement forestier. Des règles d'abattage sont en place pour vous guider et assurer la pérennité des forêts.

DES ESPÈCES INDICATRICES D'UN MILIEU EN SANTÉ

Certaines espèces fauniques ont des fonctions écologiques particulières dans les écosystèmes. Vous pourrez peut-être observer, sur votre propriété, des signes de la présence du grand pic. Il sculpte des cavités dans le tronc des grands arbres matures de vieilles forêts pour nicher ou pour se nourrir. Lorsque laissées vacantes, ces cavités sont ensuite agrandies et utilisées par des excavateurs secondaires comme les sittelles ou exploitées par d'autres animaux comme la chouette rayée et plusieurs petits mammifères (les chauves-souris, l'écureuil roux et le tamia rayé). Ainsi, le grand pic joue un rôle écologique important et sa présence est un indicateur de la bonne santé des forêts.



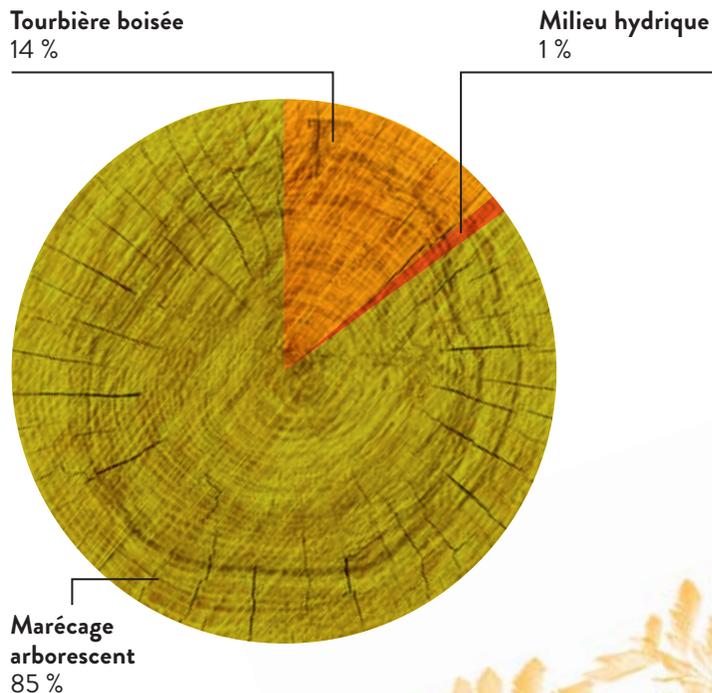
LES MILIEUX HUMIDES, RIVERAINS ET HYDRIQUES

Les milieux **humides, riverains et hydriques** revêtent une grande importance pour le maintien de l'intégrité écologique et le fonctionnement des écosystèmes. Ils sont responsables du maintien de la qualité de l'eau par la retenue des sédiments et la filtration des fertilisants et pesticides utilisés en milieu agricole. De plus, ces écosystèmes absorbent les surplus d'eau, évitant ainsi l'inondation des milieux adjacents.

Les milieux humides couvrent 17 % du Marécage de Mascouche. Il s'agit de milieux fermés comme des tourbières boisées et des marécages arborescents. Certains marécages forment des érablières argentées. Les érables argentés apprécient les zones temporairement inondées et forment souvent des peuplements uniformes, plutôt rares sur le territoire mascouchois.

De nombreux cours d'eau, permanents et intermittents, traversent cet ensemble naturel, dont le cours d'eau Beaudoin et le ruisseau Quévillion-Robert. Ces derniers recueillent les eaux des précipitations et alimentent les milieux humides avoisinants. Certains rejoignent la rivière Saint-Pierre par les Tourbières du ruisseau Noir, d'autres la rivière Mascouche par le Boisé de Mascouche – Saint-Roch. La protection de ces cours d'eau et de leurs bandes riveraines permet d'assurer une bonne qualité de l'eau des cours d'eau plus importants.

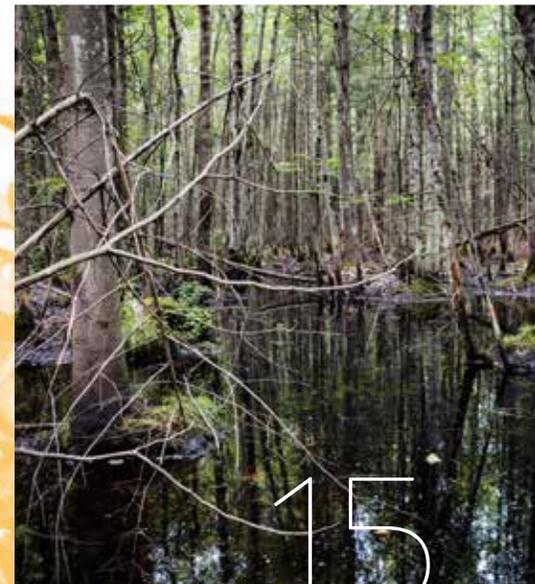
LE MARÉCAGE DE MASCOUCHE EN QUELQUES CHIFFRES...



Jeune pousse de matteucie fougère-à-l'autruche, une plante vulnérable à la récolte, communément appelée « tête de violon », et que l'on peut observer au bord des cours d'eau du Marécage de Mascouche.



L'érable argenté est l'une des six espèces d'érables du Québec. Il préfère les sols humides pour croître et forme des peuplements uniformes appelés érablières argentées.



VOUS VIVEZ À PROXIMITÉ D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE ?

- ✓ Selon la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, tous travaux effectués en milieu humide nécessitent un certificat d'autorisation délivré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec.
- ✓ Créez ou maintenez des bandes riveraines de 10 à 15 mètres autour des cours d'eau de votre terrain. Pour vous guider dans vos démarches, vous pouvez contacter le COBAMIL, un conseiller en agroenvironnement ou le Service de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mascouche.
- ✓ Préservez vos milieux humides en évitant de les drainer. Les petits comme les grands jouent un rôle essentiel pour la régulation des précipitations et la purification des eaux.
- ✓ Préserver vos rives et vos milieux humides en évitant d'y aménager des sentiers ou des chemins. Prenez également soin de faire un détour ou d'installer des ponceaux de bonne dimension.

Des habitats importants pour la faune

Les milieux humides et hydriques constituent un habitat pour la faune aquatique et sont indispensables pour les couleuvres, grenouilles et salamandres qui y vivent, de même que pour certaines espèces d'oiseaux qui y nichent et les mammifères qui s'y abreuvent.

Ces milieux sont aussi connus pour la présence d'une forte densité d'insectes comme les moustiques et les mouches noires. S'ils peuvent être une plaie pour l'Homme, ils font le régal des chauves-souris. À la nuit tombée, les chauves-souris sortent des grottes ou des troncs d'arbres qui leur servent d'abris et se rendent au-dessus des milieux humides et des plans d'eau pour avaler jusqu'à 600 insectes par heure ! La destruction des milieux humides et l'arrivée de la maladie du museau blanc ont entraîné une diminution importante des populations de chauve-souris au Québec. Vous pouvez les aider à survivre en installant des dortoirs à chauve-souris sur vos propriétés. Vous trouverez des informations utiles à ce sujet sur le site Internet de la Fondation de la faune du Québec.

MILIEUX OUVERTS et agricoles



Les activités agricoles sur le territoire de Mascouche ont beaucoup évolué depuis l'arrivée des premiers colons et donnent au territoire son paysage agroforestier. La région était autrefois appelée le « grenier à grain du Canada », connue pour ses champs de blé qui alimentaient le moulin à farine du Manoir seigneurial. Par la suite, l'élevage du bétail a remplacé les cultures. La révolution agricole au milieu du XIX^e siècle, avec l'apparition de la machinerie et l'utilisation d'engrais de synthèse et de pesticides, a entraîné une modification profonde des activités agricoles : certaines terres, moins

productives, ont été abandonnées et laissées en friche, alors que d'autres ont été cultivées de façon plus intensive.

Aujourd'hui, 74% du territoire de Mascouche (7 855 ha) est situé en zone agricole protégée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). De ce nombre, 4 083 hectares (52 %) sont exploités, le reste étant occupé par la forêt ou des friches.

Le Marécage de Mascouche ne comprend pas de friche, mais il est entouré de terres

agricoles. Bien que celles-ci ne soient pas considérées comme des milieux naturels, elles jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité en général et de celle du boisé. À l'instar des friches, plusieurs espèces animales utilisent les terres agricoles, particulièrement celles à proximité des milieux naturels, pour nicher ou chasser. L'aménagement durable et écologique de ces terres, avec l'implication des exploitants, est donc primordial dans un objectif de protection à long terme des caractéristiques écologiques du Marécage de Mascouche.



LA FAUNE AILÉE, ALLIÉE DES CULTURES !

Plusieurs espèces d'oiseaux champêtres, typiques des milieux ouverts et agricoles, se nourrissent principalement d'insectes. Les oiseaux de proie, quant à eux, contribuent au contrôle des populations de petits mammifères (souris, campagnols, musaraignes, écureuils, etc.). De leur côté, les différentes espèces de chauves-souris pratiquent un contrôle naturel des insectes, principalement dans les milieux ouverts et près des plans et cours d'eau. La présence de ces alliés dans nos champs est donc bénéfique.



Les milieux ouverts du Marécage de Mascouche offrent également des habitats pour le majestueux papillon monarque qui est connu pour ses migrations impressionnantes de plus de 4 000 km entre le Mexique et le Canada. Le déclin de cette espèce est causé en partie par la disparition des friches et des terrains vagues où pousse l'asclépiade, l'unique plante dont se nourrissent les chenilles du monarque. L'ingestion de cette plante, toxique pour la plupart des animaux, rend le monarque indigeste pour ses prédateurs, qui apprennent rapidement à l'éviter.



Les oiseaux champêtres.

VICTIMES DE L'INTENSIFICATION AGRICOLE

Les fourrages, les prairies d'herbe et les pâturages sont des habitats prisés par plusieurs espèces d'oiseaux dits « champêtres », c'est-à-dire qui affectionnent particulièrement les milieux ouverts pour assurer leur reproduction et leur alimentation.

Selon plusieurs études, plus de 60 % des espèces d'oiseaux champêtres sont significativement en déclin en Amérique du Nord, d'où l'importance d'agir pour les protéger. Le bruant des prés, l'hirondelle rustique et le goglu des prés, trois espèces typiques des milieux ouverts, ont été désignés à statut précaire au Canada. La perte de leur habitat, soit les friches agricoles, par l'intensification de l'agriculture est la principale menace qui affecte ces oiseaux.



Le bruant des prés niche au sol. Une fauche tardive permet donc à ses petits de quitter le nid.

Rudbeckie hérissée : la rudbeckie sauvage de nos champs aussi appelée Suzanne aux yeux noirs.



VOUS AVEZ UNE TERRE AGRICOLE, *un pré ou une friche?*

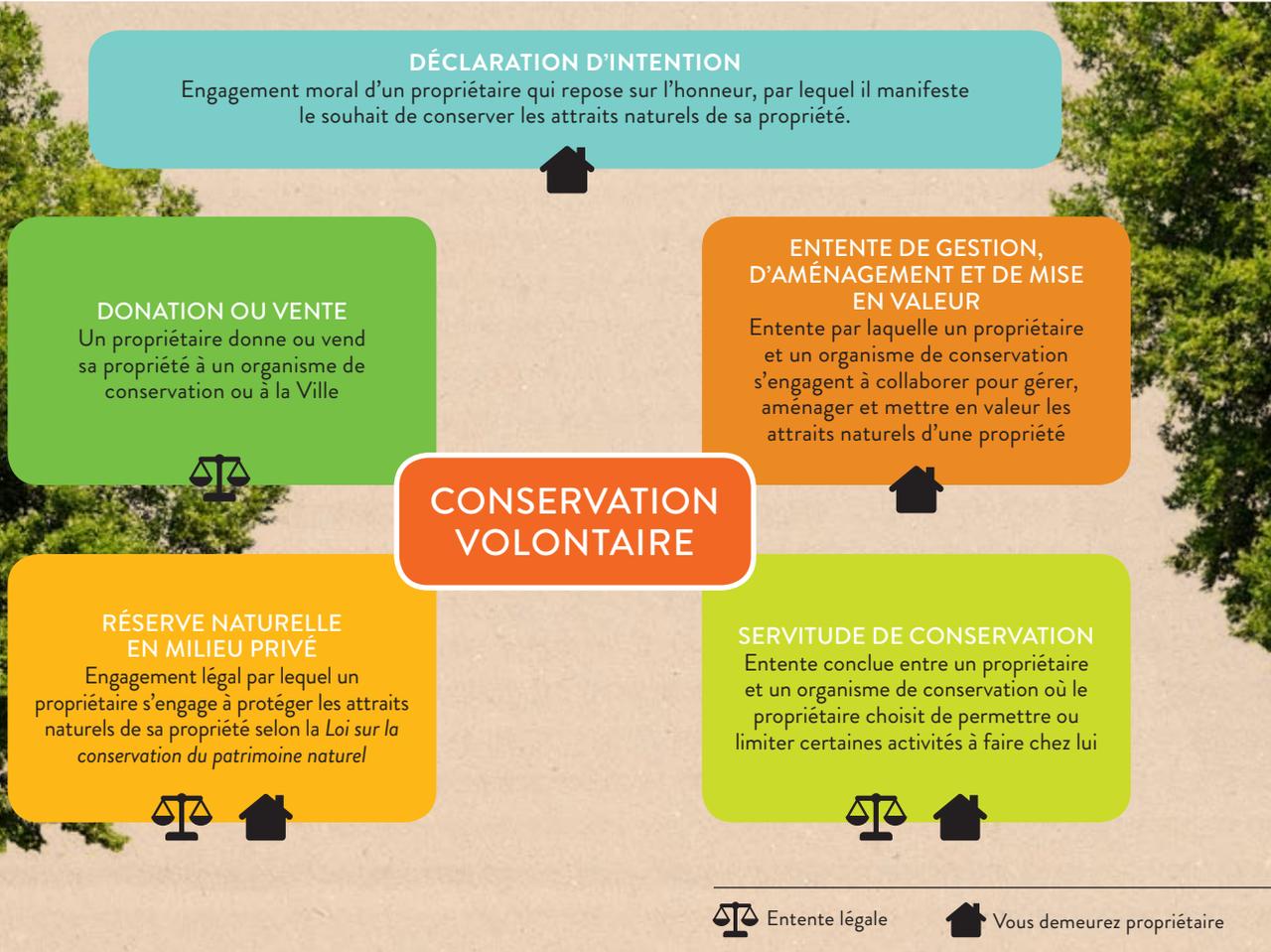
- ✓ Aménagez des bandes riveraines, des haies brise-vent et des bosquets d'arbres et d'arbustes diversifiés pour créer des habitats pour la faune et faciliter leur déplacement entre deux milieux naturels.
- ✓ Installez des nichoirs et plantez des perchoirs (arbres isolés ou poteaux) pour favoriser la présence de prédateurs des espèces fauniques nuisibles à l'agriculture.
- ✓ Retardez à l'automne la fauche des terres en friche ou en jachère pour éviter de nuire aux oiseaux qui y nichent.
- ✓ Travaillez en partenariat avec un club-conseil en agroenvironnement pour améliorer la qualité des habitats sur votre terre et adoptez des pratiques agricoles agroenvironnementales.



PLUSIEURS FAÇONS de contribuer

En plus de l'application des bonnes pratiques présentées dans ce cahier, il existe différentes façons de contribuer davantage à la protection des richesses naturelles.

Ces différentes options, dites options de conservation, sont adaptées à vos besoins et **vous permettent de garantir que tous les efforts investis à aménager et préserver votre terre soient respectés**. En appliquant une option de conservation à votre propriété, vous vous assurez que vos proches et les générations futures pourront profiter de votre milieu naturel.



UN PROPRIÉTAIRE FIER DE SON «ÎLOT DE VERDURE»

Éric Lavoie réside à Mascouche, en bordure du parc du Grand Coteau. En 2016, lui et sa famille ont reçu un cahier du propriétaire de Nature-Action Québec. Ce cahier décrit les milieux naturels et les éléments biologiques d'intérêt présents sur leur propriété.

« Ma famille et moi avons vraiment à cœur la préservation de notre forêt ! C'est un fait plutôt rare de pouvoir compter sur cet îlot de verdure, si près des grands centres, et ce, chez nous ! Nous voulons contribuer de toutes les façons possibles à préserver cet endroit magnifique »
Eric Lavoie (2017).

Pour s'assurer de poser les gestes adéquats et maintenir son bout de forêt en santé, Éric Lavoie a pris connaissance des recommandations émises dans son cahier. Il a aussi signé une déclaration d'intention signifiant sa volonté de suivre, dans la mesure du possible, ces recommandations.



DÉCLARATION D'INTENTION

Je, _____, propriétaire d'un milieu naturel situé à l'intérieur du Marécage de Mascouche, sur le territoire de Mascouche, déclare avoir pris connaissance du *Cahier du propriétaire*.

Les milieux naturels jouent un rôle important dans le maintien de la biodiversité et de l'équilibre biologique et je suis conscient de leur fragilité.

Compte tenu de cette importance, je reconnais la valeur écologique de ma propriété et je m'engage moralement à :

- conserver les milieux humides et terrestres présents sur ma propriété;
- appliquer les recommandations de conservation présentées dans ce cahier, dans la mesure du possible.

Nature-Action Québec et la Ville de Mascouche s'engagent à :

- vous appuyer dans vos actions de conservation, de protection, de gestion et de mise en valeur de votre propriété, dans la mesure de leurs moyens;
- vous accompagner sur votre propriété, dans la mesure de nos capacités, afin de délimiter les zones sensibles et de bonifier l'ensemble des données déjà recueillies.

Date : _____
Propriétaire
Numéro(s) de lot(s), si connu(s) : _____

Date : _____
Représentant de Nature-Action Québec

Date : _____
Représentant de la Ville de Mascouche

Cette déclaration d'intention est un engagement qui repose sur l'honneur. Elle n'a aucune valeur juridique. Une fois signée, veuillez la transmettre au Service de l'environnement et du développement durable de la Ville de Mascouche par courriel ou par la poste.

Notes



Vous voici outillé non seulement pour mieux découvrir et comprendre la diversité des milieux naturels de Mascouche, mais aussi pour vous impliquer dans le maintien de ses joyaux de biodiversité. Que vous habitiez en ville, au bord d'un cours d'eau ou en pleine forêt, l'application des recommandations émises dans ce cahier, sommes toutes simples et faciles à réaliser, vous permettra d'améliorer significativement la qualité des habitats fauniques et floristiques présents autour de chez vous. À l'échelle de la Ville de Mascouche, ou encore de la MRC Les Moulins, c'est l'ensemble des actions posées par chaque propriétaire privé qui assurera le maintien de la biodiversité et des services écologiques.

RÉPERTOIRE DES *ressources*

**Ville de Mascouche -
Service de l'environnement
et du développement durable**
3034, chemin Sainte-Marie
Mascouche (Québec) J7K 1P1
environnement@ville.mascouche.qc.ca
450 474-4133, poste 1500
ville.mascouche.qc.ca

**Conseil des bassins versants
des Mille-Îles (COBAMIL)**
45, rue Saint-Joseph, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 4X5
info@cobamil.ca
450 818-8565
cobamil.ca

Association forestière
1700, Grande-Côte
Sainte-Geneviève-de-Berthier
(Québec) J0K 1A0
afl@aflanaudiere.org
450 836-1851
aflanaudiere.org

Fondation de la faune du Québec
1175, avenue Lavigerie, bureau 420
Québec (Québec) G1V 4P1
ffq@fondationdelafaune.qc.ca
1 877 639-0742
fondationdelafaune.qc.ca

COGENOR Lanaudière
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
cogenor@cogenor.qc.ca
450 753-5153, poste 1
cogenor.qc.ca

Nature-Action Québec
120, rue Ledoux
Beloeil (Québec) J3G 0A4
info@nature-action.qc.ca
1 800-214-1214
nature-action.qc.ca

**Agence régionale de mise en valeur
des forêts privées de Lanaudière**
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
info@afplanaudiere.org
450 394-5251

**Fiducie de conservation des
écosystèmes de Lanaudière**
365, rue Saint-Louis, C.P. 658
Joliette (Québec) J6E 7N3
info@fcelanaudiere.ca
450 756-0186
fcelanaudiere.ca

Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
lanaudiere@upa.qc.ca
450 753-7486
lanaudiere.upa.qc.ca



FAVORISER
*la conservation
et l'aménagement
durable*